



CAMPING
LE BELLEVUE

Mobile-Homes Conditions générales de location

1- Tarifs :

Les prix comprennent:

- La location de l'hébergement pour les personnes inscrites sur le contrat de location (les personnes non inscrites ne peuvent séjourner dans l'hébergement ni sur l'emplacement)
- Les consommations en eau, gaz, et électricité
- L'emplacement pour une voiture

Les prix ne comprennent pas:

- Les frais tels que voiture supplémentaire, tente supplémentaire, etc.

A l'entrée dans les lieux, un dépôt de garantie de 150 € (120 € locatif et 30 € ménage) sera versé par le client le jour de son arrivée. Celui-ci lui sera restitué qu'après inventaire effectué le jour du départ du client. A défaut de conformité de l'inventaire à l'état primitif des lieux, il sera fait une déduction des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Dans le cas d'une détérioration importante (structure extérieure ou intérieure) dont le montant pourrait être supérieur au dépôt de garantie (120 €), une expertise sera effectuée dans les meilleurs délais afin de déterminer le montant des réparations à effectuer. Le locataire dépose une pièce d'identité à l'agent d'accueil en guise de caution contre les dégâts éventuels. A la fin du séjour lors de la remise des clés, à l'issue de l'état des lieux et de l'inventaire du matériel, elle sera rendue en contrepartie du règlement :

- du remplacement des équipements et biens détériorés ou manquants ;
- du forfait de 30 euros pour le ménage des locaux si l'hébergement n'est pas rendu dans le même état de propreté qu'à la livraison, ce montant est conclu pour un forfait ménage de deux heures de travail, au-delà chaque heure de ménage supplémentaire sera facturée 20 €.

Les frais supplémentaires seront à payer directement sur place.

2- Frais d'annulation :

Les prestations ne sont pas annulables

Tout séjour commencé est dû en totalité.

Aucune réduction ni remboursement ne sera consenti dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

3- Arrivée, départ, séjour:

Les hébergements sont loués du premier jour de la réservation à partir de 16 heures au dernier jour de la réservation avant 10 heures.

Si vous n'avez pas occupé votre hébergement, et sans nouvelles de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue, nous nous réservons la possibilité de relouer votre hébergement sans qu'aucun remboursement ne soit consenti.

Chaque locataire doit se charger de faire respecter toutes les prescriptions du règlement du camping aux personnes résidant avec lui et sous sa responsabilité.

Le camping qui vous accueille ne pourra en aucun cas être tenu pour responsables des pertes ou des vols, blessures ou dommages quelconques pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant le séjour.

4- Généralités:

Il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévu dans chaque hébergement. Le responsable du camping est en droit de refuser toute personne au-delà de la capacité prévue.

Le camping « BELLEVUE » a une vocation familiale, et se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ces principes ou lui apparaîtrait comme étant de mauvaise foi. En outre, le responsable du

camping est en droit de refuser l'accès à l'hébergement sans remboursement ni indemnité si une modification à la composition familiale est apportée sans notre accord ou en cas de non-respect du règlement du camping.

Les informations concernant les activités sont données à titre purement indicatif, et ne sont pas contractuelles.

En cas de litige, seule la compétence du Tribunal de commerce de Charleville Mézières sera reconnue.